



Évasion Verte

Toute la famille grimpe aux arbres !



Parc Floral de Paris
L'espace jeux

QUESTIONS FREQUENTES

Quels sont les jours et les horaires d'ouverture ?

Voir le Tableau **Ouverture, Horaires, Réservation** sur notre site internet www.evasion-verte.fr

Combien de temps l'activité dure-t-elle ? Le forfait d'entrée permet-il de faire tous les Parcours ?

Le tarif d'entrée est établi sur la base d'un forfait qui donne droit à deux heures de pratique à compter du début de l'initiation obligatoire d'une dizaine de minutes. Chaque Parcours dure en moyenne entre 15mn et 30mn, vous ferez donc en moyenne 3 Parcours en plus de l'initiation. Cette moyenne est à moduler en fonction de la fréquentation des Parcours empruntés et du niveau de difficulté de ceux-ci.

A qui s'adressent les Parcours d'Évasion Verte? Faut-il être sportif?

Les parcours dans les arbres d'**Évasion Verte** s'adressent à toute la famille, c'est à dire aux enfants à partir de 6 ans et à toutes personnes dans la limite (indicative) d'un poids maximum de 130 kilos. Cette activité est donc ouverte à tout le monde : sorties en famille, entre amis, entreprises, scolaires, centres de loisirs. Il n'est pas nécessaire d'être sportif pour en profiter ! Il faut néanmoins être en bonne santé, ne pas souffrir notamment ni de vertige, ni d'ostéoporose ni de problème cardiaque (voir pour plus de détail Rubrique [Règlement Intérieur](#) sur notre site internet www.evasion-verte.fr).

Faut-il prévoir un équipement particulier ? Comment s'habiller ?

Aucun équipement particulier n'est requis, il faut néanmoins préférable prévoir **une tenue et des chaussures de sport, pas d'objets de valeur** (nous ne disposons pas de vestiaire) et les cheveux longs doivent impérativement être attachés. Les piercings doivent être protégés, les lunettes équipées d'un cordon. Des gants style mitaines pour votre confort personnel peuvent être apportées. Les téléphones portables doivent être mis en sécurité pour ne pas risquer de tomber !

L'activité est-elle accessible aux enfants ?

OUI, à partir de 6 ans et à la condition que les enfants soient obligatoirement accompagnés d'adultes au minimum au sol tout au long de la pratique. La taille des enfants déterminera l'accessibilité aux différents parcours (et les tarifs). **Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte tout au long des parcours au sol en fonction des spécificités** (voir rubriques [Les Parcours](#))

Les parcours sont-ils encadrés ?

NON, ces parcours acrobatiques en hauteur (« PAH ») sont régis par une réglementation dite de « pratique autonome » : après une initiation obligatoire d'une dizaine de minutes sur l'utilisation du matériel et l'application des règles de sécurité, **les pratiquants évoluent en autonomie en hauteur dans les arbres (les enfants sous la responsabilité d'un adulte)**, à leur rythme, sous la surveillance générale de nos opérateurs de parcours qui interviennent en cas de difficulté.



Évasion Verte

Toute la famille grimpe aux arbres !



Parc Floral de Paris
L'espace jeux

C'est la raison pour laquelle les pratiquants s'engagent à respecter le Règlement Intérieur (voir rubrique [Règlement Intérieur](#)) suivant lequel :

- L'Initiation est obligatoire, même pour les personnes qui auraient déjà pratiqué l'activité dans d'autres sites ou à **Évasion Verte**, elle permet d'apprendre la manipulation du matériel et les consignes de sécurité afin de pouvoir ensuite évoluer de façon autonome sur les Parcours;
- Les pratiquants doivent emprunter les Parcours dans l'ordre de difficulté croissante sans dépasser leurs limites ;
- Les mineurs doivent être à tout moment sous la surveillance directe des adultes qui les accompagnent.

Que se passe-t-il en cas de pluie ou de neige ?

L'activité est maintenue en cas de pluie (prévoir des K-ways ou anorak le cas échéant) ou de neige. **Évasion Verte** ne ferme qu'en cas de foudre ou de fort vent (>45km/h), ce qui est rare ou en cas de fermeture du Parc Floral de Paris pour une raison indépendante de notre volonté. Dans le cas où l'activité serait interrompue de notre fait et que cette interruption surviendrait moins de 2 heures après le début de votre initiation, un accès gratuit vous sera offert.

Quelle est la capacité d'accueil maximum sur l'ensemble des Parcours d'Évasion Verte ?

La capacité d'accueil de l'ensemble des Parcours **Évasion Verte** est d'environ 100 personnes en simultanée.

Est-il possible de privatiser un ou plusieurs parcours sur le site Évasion Verte ?

OUI, il est possible de privatiser un ou plusieurs Parcours du site **Évasion Verte** pour un événement particulier pendant une demi-journée ou une journée entière. La privatisation s'effectue sur demande suivant les dates demandées et en fonction du nombre de personnes attendues. Demande de devis obligatoire.

Autres questions : parcfloral@evasion-verte.fr

www.evasion-verte.fr